



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

Vendredi 2 juillet 2016

Etaient présents

Pour le collège des habitants :

- Jean-Luc BOSSY
- Jean-Pierre COUGOULLE
- Jacques BESSIERE
- Edith BIZIEUX
- Denise BOUTHEILLIER
- Priscilla ROUX
- Ghislain BRARD
- Christian LOYEZ
- Gérard BARRE
- Maria Dolores WINDHOLTZ

Pour le collège des acteurs locaux :

- L'association Pas à Pas, Aurélia CHARGELEGUE
- L'association Méli-Mélo, Hélène BASSET
- L'association des Plates – L'enfant et la mer, Patrick BASSET
- Commerçante Place Pétrozavodsk, Emmanuelle GARNIER
- Commerçant Place de l'île de France, Jérémy LECOUFFE
- L'association Maison de Quartier, Sophie BARADEAU
- L'association Amitié Accueil, Astrid HEIDER
- L'association CNL, Huguette BESSIERE

Etaient excusés : L'association du Comité de Quartier, Véronique FUZEAU ; Annie MONGEAU ; Denise JOUBERT ; André CASSERON.

L'ordre du jour était :

La validation du compte rendu de la dernière réunion
Présentation de la Politique de la Ville par M. LE Guilloux et M. Mandroux
Informations locales
Echange avec le public – Questions / Débat

Ce Conseil Citoyen se résume par l'intervention conjointe de M. Mandroux, coordinateur de la Politique de la Ville pour la Communauté d'Agglomération de la Ville de La Rochelle et de M. Le Guilloux, Délégué du Préfet pour l'Etat.

M. Mandroux a ainsi rappelé le contexte de la Politique de la Ville et l'historique des quartiers prioritaires. Ainsi, ce dernier a détaillé les financements en fonctionnement et en investissement de la Politique de la Ville et notamment des financements liés à la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Citoyen a ensuite questionné le Coordinateur de la CDA sur différents points. Tout d'abord, quel était le calendrier concernant les demandes de financement. Les diverses



demandes concernant le fonctionnement sont à déposer pour fin décembre / fin janvier. Une volonté participative a été annoncée par le coordinateur et le Délégué du Préfet. La CDA propose au Conseil Citoyen de donner son avis sur la répartition des financements attribués sur le quartier de Port-Neuf en février 2017. Les différentes opinions seront à faire remonter auprès de la CDA et à l'Etat.

S'en est suivie l'intervention de Mr Le Guilloux. Ce dernier propose de venir apporter des réponses aux questions que se pose le Conseil Citoyen. Les questions du Conseil Citoyen se sont portées sur le sujet des crèches. A ce sujet, Hélène BASSET (Directrice de la crèche associative de Méli-Mélo) a répondu et a rappelé que la capacité d'accueil de la crèche était de 20 places et que cette dernière était ouverte de 8h à 18h. Les systèmes de crèche sont différents selon si la crèche est associative ou municipale. Aujourd'hui, c'est une approche globale qui est mise en place sur le territoire rochelais et non de proximité/de quartier.

Lors de cette assemblée, différentes problématiques ont été soulevées telles que l'école Descartes étant sortie du Réseau Education Prioritaire (REP) alors que le quartier est entré en Politique de la Ville.

Le prochain Conseil Citoyen se déroulera le 2 septembre et l'instance travaillera sur chaque commission repérée par ces derniers. Ce travail va permettre d'identifier les différents projets qui suscitent l'intérêt des habitants de Port-Neuf sur l'amélioration de la vie quotidienne du quartier et ainsi de pouvoir présenter pour le mois de décembre des projets concrets aux différents financeurs de la Politique de la Ville